

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Par ordre de S. A. S. le Prince, un service funèbre à la mémoire de M. Charles Jolivot, Secrétaire du Conseil d'Etat et de S. Exc. M. le Gouverneur Général, Président du Comité de l'Instruction publique, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, etc., sera célébré demain mercredi, 24 septembre, à 10 heures du matin, en l'église Sainte-Dévote.

On se rendra directement à l'église.

A la suite de l'envoi de la somme de 19,496 fr. 55 centimes, montant de souscriptions recueillies en faveur des victimes du désastre de la Martinique par M. André, Consul de France, et le Comité de bienfaisance de la Colonie française, M. le Ministre des Colonies vient de charger le représentant français à Monaco d'exprimer aux généreux souscripteurs ses remerciements personnels et ceux des populations éprouvées de la Colonie.

La mort de S. M. la Reine des Belges a été apprise avec un sincère sentiment de tristesse sur notre littoral où la colonie belge est fort nombreuse et où S. M. le Roi Léopold II est, chaque hiver, l'hôte fidèle et profondément respecté. Le Gouvernement et la population de la Principauté se sont associés au deuil causé dans toute la Belgique par la disparition de la regrettée Souveraine dont les funérailles ont été solennellement célébrées hier matin à Spa, où elle a succombé aux suites de la maladie qui l'avait tenue, en ces dernières années, éloignée de la Cour et du monde.

Les premiers jours d'automne donnent le signal des rentrées. Beaucoup de familles ont abandonné les stations estivales et reprennent sur le littoral leurs quartiers d'hiver. Ce mouvement va s'accroître la semaine prochaine avec la rentrée des classes qui, dans la Principauté, est fixée au mercredi 1<sup>er</sup> octobre.

Comme les Ecoles primaires et les Asiles, le Pensionnat des Dames de Saint-Maur rouvrira ses portes à ses pensionnaires le 1<sup>er</sup> octobre, mais ses cours et l'externat ont déjà repris depuis le 20 septembre.

Nombre de familles monégasques et étrangères rentrent chaque jour de vacances, et le précoce abaissement de température, signalé dans toute la région du nord et du centre de la France, semble devoir notablement hâter, cette année, l'ouverture de notre grande saison mondaine.

On remarquait déjà au concert donné, dimanche soir, par l'orchestre du Casino sur les belles terrasses de Monte Carlo, une affluence relativement considérable d'habités de ce pays qui tous étaient heureux de se retrouver ici par la température idéale dont nous jouissons actuellement.

Aussi, ces quotidiens concerts du soir donnés en plein air par une phalange d'artistes de premier ordre, ont-ils un très grand attrait pour les nouveaux arrivants pendant tout l'automne, et il faut savoir gré à M. Louis Vialet, l'habile et dévoué chef d'orchestre, qui apporte un soin particulier à la composition des programmes et à leur remarquable exécution.

Dans son audience du 16 septembre, le Tribunal Supérieur a condamné la nommée Lerda Marie-Catherine, née à Montemale-di-Cuneo (Italie) le 25 novembre 1872, domestique, demeurant à La Turbie, quartier des Moneghetti, à douze jours de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

### Lettre de Paris

Paris, 22 septembre 1902.

La vie parisienne devient décidément difficile; voilà les discussions de salon qui recommencent et on dresse de nouvelles listes de proscription pour les soirées et les dîners de cet hiver. Quelques grandes dames, par esprit d'opposition, vont jusqu'à annoncer qu'elles n'ouvriront ni leurs salons ni leurs salles à manger. Si cette manière de manifester ses divergences de vues politiques se généralisait, c'est pour le coup que l'on se hâterait de prendre le train pour le littoral! Il y a là une idée peut-être économique, mais qui n'a rien à voir avec les usages mondains. Car enfin, lorsque vous priez quelques amis de venir dîner chez vous ou de venir entendre de la musique, c'est que vous êtes heureux de réunir des gens dont la société, l'esprit ou la conversation vous plaisent. La politique n'a aucune part dans ces invitations, et telle dame qui reçoit deux fois par semaine n'entend pas plus approuver les mesures gouvernementales que telle autre qui ne reçoit que tous les quinze jours; c'est une question de goût, d'habitude, de relations et aussi de fortune.

\* \* \*

Quelques maitresses de maison tentent d'autre part en ce moment d'implanter les mœurs américaines dans la façon de vivre de Paris. Ainsi on abandonne son jour et on donne rendez-vous à ses amis dans une maison de thé, *Tea room*; on arrive à quatre heures, on offre quelques gaufrettes à quatre heures un quart et à la demie tout est terminé; une poignée de main; bonjour, bonsoir; il faut que le salon soit libre à cinq heures précises pour une nouvelle cliente qui a aussi convoqué sa fournée d'invités. C'est aussi ridicule que possible.

Non seulement on abandonne son jour, mais encore on délaisse les bonnes soirées dans les salons cossus, où le goût de la maitresse de la maison se manifeste dans le choix des bibelots et l'arrangement des fleurs; tout cela est vieux jeu, au dire de quelques « chauffeuses » à la tête folle, qui rêvent de réformer ces bons vieux usages de jadis. Pour remplacer ces soirées mondaines, souvent pleines de charme, on réunit ses parents, amis et connaissances dans un grand hall d'un des hôtels à la mode; on ne fait qu'une fournée et on expédie tout en deux ou trois heures. Il paraît que certaines Américaines trouvent cela fort bien. C'est possible; nous espérons bien que nos Françaises résisteront à la tentation d'imiter ces modes qu'on nous dit venues de New-York.

Cependant cet américanisme gagne du terrain et dans les grandes maisons que M. Menier, le richissime propriétaire vient de faire bâtir aux Champs-Élysées pour louer bourgeoisement, si vous allez visiter un des somptueux

appartements vacants, le gérant vous montrera, au premier, le « salon omnibus » mis à la disposition des locataires quand ils veulent recevoir ou donner à danser. Il suffit de se faire inscrire chez le concierge. Tous les locataires ont la jouissance du même local à tour de rôle. C'est très commode, peut-être, mais comme cela nous éloigne des réunions de famille où on est si bien, au milieu d'amis de choix, pour causer, pour dire du bien — et même du mal — des voisins et des voisines et pour nouer ces relations cordiales qui résistent aux opinions différentes, aux commotions politiques, à la bonne et parfois à la mauvaise fortune!

Non, non, vous avez beau faire et beau dire, ce que nous connaissons, ces dîners d'amis, ces réunions familiales, ces soirées choisies qui sont un des agréments de la vie de Paris, valent mieux que ces rendez-vous par série et par bandes dans les *Tea rooms*, que ces réunions publiques dans les halls des grands hôtels ou que ces « salons omnibus » où on peut toujours rencontrer un locataire, si ce n'est celui du second, du moins celui du quatrième.

Ce sont des idées nouvelles; elles ne nous séduisent guère et nous en demeurons aux usages de nos anciens sur ce point; volontiers nous répéterions le refrain de la chanson:

Nos ancêtres étaient sages.  
Quoi qu'en disent bien des gens,  
— Respectons les bons usages  
Qu'on avait dans l'ancien temps.

Ce que nous propose s'accommoder peut-être avec les teuf-teufs et les automobiles, mais cela ce concilie mal avec ce besoin de causer, de se connaître, de s'estimer qui est au fond du caractère français. Ces innovations-là resteront des exceptions, espérons-le.

L. S.

### A LA CONQUÊTE DU POLE

Diverses missions polaires sont rentrées en ces derniers temps. C'est d'abord celle de M. Sverdrup, à bord du *Fram*, qui, récemment arrivé à Christiania, a fait, au sujet de son expédition polaire, les déclarations que voici:

« J'ai passé l'hiver de 1898-99 au poste d'hiver de la terre Ellesmere, où l'on a accompli dans un but scientifique plusieurs expéditions en traîneau.

» L'été de 1899 fut peu favorable et le *Fram* a dû revenir au poste d'hiver de la Terre Ellesmere, où nous avons de nouveau établi des dépôts et organisé des expéditions en traîneau. Nous avons d'ailleurs levé les plans d'une partie considérable des régions environnantes. Au mois de mai 1900, un incendie important a éclaté à bord du *Fram*, incendie qui a menacé de détruire le navire; on est parvenu heureusement à en venir à bout. Au mois d'août 1900, nous avons traversé les détroits Jones et Cardigan et nous nous sommes fixés pour l'hiver par 76 degrés 48 minutes de latitude nord, 89 degrés de longitude ouest. Les rennes et les loups polaires se trouvent en grand nombre dans cette région.

» L'hiver suivant fut froid et orageux, la température descendit en moyenne à 45 degrés au-dessous de zéro. Pendant le printemps et l'été de 1901 et au début de l'année 1902, nous nous sommes livrés de nouveau à des expéditions en traîneau. Le 6 août, le *Fram* a réussi à se dégager de la glace et nous sommes arrivés le 18 août à Godhaven; le 28 août, nous avons quitté le cap Farwel et nous sommes arrivés le 19 septembre à Stavanger. »

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**La traction électrique sur la ligne des Invalides à Versailles.** — La ligne des Invalides (R. G.) comporte entre Meudon et Chaville un souterrain de 3,500 mètres de longueur en rampe continue de 8 millimètres par mètre; la ventilation de ce souterrain a paru particulièrement difficile à assurer avec les trains à vapeur fréquents comme en comporte un service de banlieue, aussi la Compagnie de l'Ouest a-t-elle été autorisée à adopter la traction électrique sur cette ligne. Le programme comportait la production de l'énergie électrique sous la forme de courants triphasés à 5,000 volts et à la fréquence 25 et son utilisation pour la traction sous forme de courant continu à 550 volts résultant de la transformation du courant à haute tension. M. Mazen décrit longuement dans la *Revue générale des chemins de fer*, les dispositions prises pour réaliser ce programme.

L'usine centrale est installée à Issy-les-Moulineaux, elle contient neuf groupes électrogènes à vapeur d'une puissance normale de 800 kilowatts et quatre groupes d'excitation de 125 kilowatts. Le réseau à haute tension est entièrement souterrain; il est constitué par des câbles à trois conducteurs protégés par une double couche de plomb et deux couches de feuillard d'acier; ces câbles sont placés le long des voies. Trois sous-stations de transformation ont été établies au Champ-de-Mars, à Meudon et à Viroflay pour fournir le courant à 550 volts nécessaire à la traction électrique.

Le courant continu à 500 volts provenant des sous-stations est amené aux locomoteurs au moyen d'un rail conducteur placé dans l'entrevoie, parallèlement aux rails de roulement. Les locomoteurs électriques peuvent remorquer des trains de 140 tonnes à la vitesse de 52 kilomètres en rampe continue de 10 millimètres par mètre; ces locomoteurs sont à deux bogies et comportent une cabine de manœuvre à chaque extrémité et un fourgon pouvant contenir 6 tonnes de bagages; chaque locomoteur est pourvu de quatre moteurs qui entraînent chacun un essieu; la prise de courant s'effectue par quatre frotteurs.

Dix locomoteurs électriques assurent le service, qui comporte en outre deux trains automoteurs à unités multiples: chaque train automoteur comprend une ou plusieurs unités autonomes constituées chacune par un certain nombre de voitures motrices et de voitures remorquées. Il y en a de deux systèmes: le train du système Sprague comportant neuf voitures à plate-forme dont trois motrices, une à chaque extrémité et une au milieu, et le train système Thomson-Houston composé de huit voitures dont deux motrices placées aux extrémités.

LETTRES ET ARTS

**Les Théâtres de Paris.** — La plus grande activité règne dans la plupart des théâtres parisiens, ceux où se font les réouvertures; les autres songent à modifier leurs spectacles en vue d'octobre, qui est le mois des premières.

A l'Opéra, il est probable que la reprise de *Don Juan* sera pour les derniers jours de septembre. Le rôle de don Juan sera tenu par M. Delmas. M<sup>lle</sup> Bréval rentrera dans le rôle de dona Anna.

Le 1<sup>er</sup> octobre, M. Van Dyck reparaitra sur la scène de l'Opéra dans *Tannhäuser*. Il doit en donner cinq représentations. Il chantera aussi *Lohengrin* et la *Wal-kyrie*.

En novembre, M. Jean de Reszke fera sa rentrée. Il chantera *Siegfried*, puis il passera en revue tout son répertoire.

Viendra alors *Paillasse*, où M. de Reszke chantera le rôle de Cassio. La distribution de *Paillasse* comprendra, aux côtés de Jean de Reszke, M<sup>me</sup> Aïno Ackté (Nedda), Delmas (Todio), Laffitte (Beppo), et Gilly (Sylvio).

**M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt en Allemagne.** — On lit dans le *Berliner Lokalanzeiger*:

En dépit de toutes les nouvelles affirmant que M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt ne viendra pas en Allemagne, nous sommes à même d'annoncer que l'itinéraire de la tournée de l'artiste française est complètement arrêté.

D'autre part, un représentant de l'agence Reuter a eu une interview avec M. Evelyn-Baldwin, le chef de l'expédition Baldwin-Ziegler, revenue ces temps derniers en Norvège, après un séjour de quinze mois dans les mers polaires. L'explorateur s'est exprimé en ces termes:

« Notre expédition avait pour but principal de hisser le drapeau américain au pôle Nord, mais nous avons été empêchés de réaliser ce projet par l'obstacle insurmontable que nous ont opposé les glaces dans l'archipel de la Terre François-Joseph, pendant l'automne de 1901. De plus, un grand nombre de nos chiens sont tombés malades et ont succombé avant même le commencement des grands froids de la mer arctique.

» Comme témoignage de la sincérité dont nous étions animés en poursuivant le but de notre expédition, nous avons maintenant la satisfaction de signaler l'établissement de nos dépôts. Il sera désormais possible de faire partir des expéditions de la Terre Rudolf, sans qu'il soit nécessaire de naviguer plus au nord que le cap Ziegler, situé à 80° 23' de latitude nord.

« Nous avons créé en tout quatre postes importants. La première de nos stations est située à l'île Alger, une trentaine de kilomètres plus au nord que Elmwood, quartier général de l'expédition Jackson Harmsworth, et à environ cent trente kilomètres plus à l'est. Ce poste, qui fut établi au mois de septembre de l'année dernière, a pris le nom de camp Ziegler.

» La seconde station est située dans l'île Greeley, par 81° de latitude.

» A cinquante-six kilomètres plus loin, dans la direction du pôle Nord, se trouve un troisième poste où est déposée une quantité considérable de vivres.

« Notre quatrième poste, le plus au nord de tous, est situé dans la Terre Rudolf, tout près du poste d'hiver du duc des Abruzzes.

» Là, sont emmagasinés tous les approvisionnements dont nous devons nous servir dans notre tentative suprême d'atteindre le pôle.

» On conçoit notre émotion lorsque nous découvrîmes un beau matin un bout de peau de morse, ce qui nous indiqua la proximité d'une habitation humaine!

» Après avoir fait des recherches, nous trouvâmes, ensevelie sous la neige, la cabane où Nansen et Johansen passèrent jadis l'hiver. Bien que les renards et les ours eussent endommagé avec leurs dents la charpente de cette hutte, nous avons pu constater que le document laissé par Nansen était intact. Ce document est contenu dans un petit cylindre en cuivre.

» L'abattement moral que cause la longue nuit arctique est dur à supporter; cependant, nous étions trop affairés pour que nous puissions nous occuper trop de nos sensations. Nous étions amateurs de musique, et les ours ont dû souvent se demander avec étonnement ce que pouvaient bien signifier les accords de l'hymne national américain qui leur parvenaient à travers l'obscurité glaciale. »

\* \*

On télégraphie enfin de New-York:

Le lieutenant Peary a déclaré, d'après une interview publié par le *New-York World*, que son expédition avait eu un meilleur résultat que s'il avait atteint le pôle Nord.

Peut-être le résultat pratique le plus important est-il la preuve concluante apportée par Peary qu'une exploration arctique peut être faite sans grand danger et sans grandes privations. Il paraît, en effet, qu'un homme peut aussi bien travailler dans les régions arctiques qu'à New-York.

Le lieutenant Peary dit qu'en demeurant à Whale-Sound, il a fait une étude très approfondie des Esquimaux.

« Leur isolement complet, dit-il, les différencie de n'importe quelle autre race. Ils forment une petite tribu n'excédant pas deux cents habitants et qui a été rapidement décimée par une maladie inconnue, apparemment une fièvre lente maligne. »

Le lieutenant Peary a collectionné des spécimens des différents objets dont ils se servent; il leur a appris à travailler et les a employés souvent, les payant avec des armes et des ustensiles qui leur servaient à se procurer plus facilement leur nourriture, de telle sorte que leur manière de vivre en était révolutionnée.

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt commencera ses représentations à Dresde; le 10 octobre, elle jouera au Stadtheater de Leipzig, d'où elle viendra à Berlin pour donner une série de représentations au Koenigliches Schauspielhaus (théâtre royal). Les pourparlers avec l'intendance générale sont terminés et l'autorisation impériale ne fait pas de doute.

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt interprétera, entre autres rôles, à Berlin, celui d'Hamlet — tentative assez osée au point de vue dramatique allemand.

De Berlin, M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt se rendra à Hambourg, où elle jouera durant deux soirées au Théâtre municipal.

Pour toutes ces représentations, l'artiste française touchera de 50 à 60 p. % de la recette brute; elle sera accompagnée de sa propre troupe et amènera ses décors et ses costumes. Ajoutons que depuis l'information de notre confrère, l'autorisation impériale, à laquelle il fait allusion, a été accordée.

MARINE ET COLONIES

**Les éruptions des Antilles.** — Cinq rapports préliminaires sur les éruptions des Antilles accompagnés d'excellentes illustrations figurent au numéro de juin de la Société nationale anglaise de géographie. M. J. Milne donne dans *Nature* une analyse des choses inédites contenues dans ces mémoires en y ajoutant quelques observations de témoins visuels.

Le premier rapport est de M. Robert T. Hill qui accompagnait une expédition de secours à bord du *Dixie* parti de Brooklyn Dock le 14 mai. Ce rapport signale que le 23 avril trois chocs distincts ont été ressentis à Saint-Pierre et que chacun a pu voir un grand nuage de fumée s'élever au-dessus du cratère du sommet. Deux jours plus tard la Basse Soufrière entra en éruption et à partir de cette date jusqu'au 5 mai les pluies de cendres augmentèrent constamment.

Au moment où s'est produite la catastrophe qui a détruit Saint-Pierre, M. Freeman, capitaine du *Roddam*, se trouvait à son bord, à trois longueurs environ de la côte; il déclare qu'il n'y eut qu'une grande éruption et qu'elle vint du flanc de la montagne. Pour lui la difficulté de respirer constatée était due à la quantité de cendre fine dont était chargée l'atmosphère et aux gaz fétides qui s'y trouvaient mêlés. Il est certain d'ailleurs que les habitants de Saint-Pierre ne périrent pas brusquement; 26 hommes de son équipage succombèrent et la plupart moururent lentement. Huit heures plus tard, le *Roddam* accostait Sainte-Lucie avec 120 tonnes de cendre fine comme du sable sur son pont. Rien d'anormal n'avait été observé au baromètre avant l'éruption.

D'après M. Hill, au contraire, M. Ferdinand Clerc aurait observé le 8 mai à 7 heures du matin de violentes pulsations de l'aiguille d'un gros baromètre anéroïde, ce qui l'aurait déterminé à fuir. L'éruption, qui prit la forme d'un énorme nuage obscur, formé indubitablement de cendres, de vapeur et d'autres gaz, prit son origine à plus de 1,000 mètres au-dessous du sommet et se déplaçait à raison de plus de 1,600 mètres à la minute à la surface du sol vers Saint-Pierre et son port. Les cendres qui tombèrent sur le pont du *Roddam* furent trouvées encore chaudes 13 jours après l'éruption. La quantité totale de cendres tombées à Saint-Pierre avait moins de 0<sup>m</sup>,30 d'épaisseur.

Le noircissement de l'argent et d'autres objets en métal trouvés dans les ruines est pour M. Hill la preuve de la présence de vapeurs sulfureuses; après la première secousse qui pulvérisa les bâtiments du côté nord de Saint-Pierre, il y eut un choc en retour, puis il semble s'être produit comme un vide, les témoins disent qu'ils ne pouvaient trouver d'air pour respirer. Les gens ont été tués par l'inhalation de cendres chaudes, quelques-uns ont été brûlés par les cendres ou la vapeur ou par les flammes, mais il n'est pas exact que tous soient morts instantanément.

Sauf quelques arbres protégés dans des ravins profonds, la contrée entourant Saint-Pierre a été dénudée de toute végétation, mais il convient de remarquer que les 9/12 de la surface de la Martinique sont restés aussi verts et aussi beaux que jamais.

Des traces de coups de tonnerre ont été retrouvées à

Saint-Pierre par M. Neilprin, mais elles sont peu nombreuses. C'est à 7 h. 50 du matin (heure locale) que la ville a été détruite; à 7 h. 53 et 7 h. 55 des perturbations magnétiques ont commencé à Cheltenham, près de Washington, et à Baldwin (Kansas); des perturbations analogues ont été également enregistrées à Paris et à Hawaï.

D'après le rapport de M. Israël C. Russell, les matériaux rejetés à la Martinique étaient beaucoup plus fins que ceux lancés à Saint-Vincent, où des pierres de 125 à 150 millimètres de diamètre sont venues tomber à une distance d'environ 8 kilomètres de leur origine.

M. J. S. Diller décrit les roches du Mont Pelé comme des hypersthènes et des hornblendes hypersthènes andésites. Les matériaux formant le Mont Carbet sont des quartz andésites; la ponce fournie par la récente éruption est de l'hypersthène andésite. Le soufre, constituant marquant des éjections de Saint-Vincent, est absent dans ceux du Mont Pelé. M. Hillebrand, dans son rapport, montre d'ailleurs qu'il existait des différences très nettes entre les productions des éruptions des deux îles.

## Causerie Bibliographique

*The Birds of North and Middle America*, par M. Robert Ridgway. — 1<sup>re</sup> partie. Un vol. gr. in-8° de 715 pages avec 28 planches formant le bulletin 50 de l'*United States National Museum*. Washington, publication du Gouvernement.

Le volume que voici est le premier d'une série — qui se composera de 8 tomes semblables — que M. R. Ridgway, le distingué curateur du département de l'ornithologie au *National Museum*, consacre à l'énumération, à la description et à la bibliographie des oiseaux de l'Amérique du Nord et du Centre, y compris les Galapagos, les Antilles et la mer des Caraïbes, en donnant par surcroît les indications relatives à l'habitat de chaque espèce et aussi aux habitats d'été et d'hiver quand il s'agit d'espèces migratrices. Comme le nombre des espèces et sous-espèces que présente la région considérée s'élève à plus de 3,000, la besogne est de longue haleine: mais le gros du labeur préliminaire est fait: et la publication paraît devoir marcher assez rapidement. Voici vingt ans que M. Ridgway s'en occupe, du reste: et à considérer la quantité des références bibliographiques concernant chaque espèce, on n'est point surpris de la somme de temps qu'a absorbé l'important ouvrage dont le premier volume nous est offert.

Ce premier volume ne traite que d'une seule famille: celle des Fringillidés, comprenant 389 espèces et sous-espèces; il contient encore les généralités: les considérations sur la classification des oiseaux en général, avec les diagnoses et les clefs se rapportant aux grandes divisions. La nomenclature adoptée par M. Ridgway est celle de l'Union des Ornithologistes américains. Pour la validité des divisions, pour la solidité des espèces et sous-espèces reconnues par M. Ridgway, ce sont des points discutables: nous n'en sommes pas encore, en ce qui concerne les oiseaux — ni beaucoup d'autres groupes — au point où une révision générale peut se faire, et où l'on peut se mettre nettement d'accord sur la valeur des caractères distinctifs, et arriver à établir un *conspectus* à peu près définitif, comme on peut le faire pour la majorité des mammifères. On sait, aussi, que nos confrères transatlantiques sont enclins à multiplier le nombre des espèces et sous-espèces: aussi est-il probable que dans l'avenir il se fera un travail de réduction et de simplification; bon nombre d'espèces ou sous-espèces seront sans doute considérées comme de simples variétés locales ou régionales. Cette besogne se fera quelque jour: voici des années qu'on en parle; les résultats se feront sans doute voir: mais à nos descendants plutôt qu'à nous-mêmes. Nos réserves faites sur la validité de certaines divisions et sur la solidité de certaines espèces, nous devons déclarer que l'œuvre de M. Ridgway mérite l'admiration de tous les ornithologistes, et leur reconnaissance. Car ils trouveront là une systématique très complète et très détaillée, avec mesures (en millimètres), avec description selon l'âge et le sexe, et avec bibliographie (américaine et européenne) très complète, remplissant souvent une, deux ou trois pages. Les biologistes trouveront aussi dans cette œuvre — car sans doute les volumes suivants seront conformes au premier — beaucoup de renseignements intéressants, au moins

en ce qui concerne l'habitat et, dans une certaine mesure, les déplacements des oiseaux. M. Ridgway ne fait pas une étude spéciale des migrations de chaque espèce migratrice: mais il donne des renseignements assez précis (avec bibliographie), et qui permettent des comparaisons instructives.

Dans un même genre, on rencontre des espèces très migratrices, et d'autres qui ne voyagent pour ainsi dire pas. Tel est le cas pour le genre *Spizella*. Deux espèces (*monticola* et *ochracea*) passent l'été dans le nord du continent, à Terre-Neuve, au Labrador, autour de la baie d'Hudson, en Alaska et sur la côte de l'océan Arctique: en hiver on les voit descendre jusque dans la Caroline, le Tennessee, le Colorado et le Texas. D'autres espèces, du Sud des Etats-Unis et du Mexique, ont un même habitat permanent et ne peuvent être considérées comme migratrices. Même fait dans le genre *Junco*: l'*hyemalis* est un grand migrateur, qui va de l'Alaska et de la baie d'Hudson au Texas et à la Floride: une espèce spéciale à l'île Guadalupe, en Californie, ne voyage point: et des faits analogues sont fournis par les genres *Ammodramus*, *Passerculus*, *Carpodacus*, *Spinus*, etc. Chez plusieurs genres, certaines espèces remplacent la migration latitudinale par la migration altitudinale.

En été, au lieu d'aller chercher au loin les latitudes élevées, pour s'y reproduire, elles gagnent les altitudes voisines. C'est ce qui a lieu pour trois espèces du genre *Junco* qui, habitant en hiver les vallées au pied de différents massifs montagneux, se contentent, au printemps, de s'élever dans les hauteurs des mêmes massifs. On observe la migration altitudinale aussi chez le genre *Passerella* (trois espèces au moins).

L'étendue de la migration varie beaucoup. Chez certaines espèces elle est insignifiante, et cela dans des cas où l'on s'attendrait à un déplacement important.

Tandis que certains *Astragalinus*, qui passent l'été au Canada et au Labrador, courent en hiver jusqu'au golfe du Mexique; tandis que tel *Passerina*, qui passe l'été dans l'Alaska, se réfugie en hiver dans les Etats du Sud, au Kansas, dans l'Indiana, et jusque sur les Bermudes, tel autre *Passerina*, après avoir passé l'été dans les îles de la mer de Behring, se contente de gagner la terre voisine de l'Alaska pour y passer l'hiver; et tel *Leucosticte*, qui s'est reproduit dans les îles de la mer de Behring, dans les Aléoutiennes, l'Alaska et les Prybiloff, croit avoir assez fait pour se rapprocher de la chaleur en se réfugiant dans l'île Kadiak, durant la mauvaise saison.

La direction des migrations n'est point invariablement nord-sud, ou sud-nord. Chez les oiseaux d'Amérique comme chez ceux d'Europe, on observe des cas où le déplacement se fait vers le sud-est ou le sud-ouest (à l'automne).

Le *Calamospiza melanocorys* (genre spécial à l'Amérique du Nord), qui niche en été dans la plaine entre le Missouri et les Montagnes Rocheuses, dans le Kansas, le Colorado, le Minnesota, s'éparpille à l'automne dans toutes les directions — sauf le nord —; il va à l'est dans le Massachusetts et le New-York; à l'ouest dans le Nevada et l'Idaho; au sud, vers le Texas et le Mexique. L'*Ammodramus* de Macgillavray passe, de même de la Caroline et de la Floride, dans la Louisiane, à l'ouest.

Parmi les espèces citées par M. Ridgway, il en est quelques-unes d'introduites: le moineau et le chardonneret entre autres. Le chardonneret ne couvre pas encore un territoire bien étendu; on le trouve à New-York, à Cincinnati, à Boston, à Toronto. Mais M. Ridgway ne dit rien des mouvements de cet oiseau. Celui-ci est certainement migrateur en Angleterre, et dans l'Europe du Nord. On aimerait voir ce qu'il fait aux Etats-Unis. Mais nous avons l'air de chercher chicane à M. Ridgway; et telle n'est point notre intention. Car, pour un ouvrage de pure systématique, grâce à l'admirable bibliographie (et à l'indication sommaire du genre de renseignements que donne chaque travail cité), l'œuvre de M. Ridgway est pourvue de renseignements de nature à intéresser le biologiste, ce qu'on ne saurait dire généralement des travaux de ce genre.

Lotons donc hautement M. Ridgway d'avoir entrepris son œuvre énorme; félicitons-le d'en avoir commencé l'exécution; et souhaitons qu'il la puisse achever bientôt, et jouir du repos et des honneurs qui sont, dans une société bien organisée, la récompense des grands labeurs.

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 Septembre 1902

MENTON, yacht à voile *Walkyrie*, fr., c. Escaraguel, sur lest.  
MARSEILLE, cut. *Théodorine-Anastasie*, fr., c. Tinière, houille.  
CANNES, b. *Marcelle*, fr., c. Ballet, sable.  
SAINT-TROPEZ, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, vin.  
— b. *Capitaine-Noir*, fr., c. Courbon frère, sur lest.  
CANNES, b. *La Paix*, fr., c. Aune, sable.  
TORRE-SALINE, b. *Angelo-Padre*, it., c. De Dominici, charbon.

Départs du 14 au 20 Septembre

VILLEFRANCHE, y. à voile *Walkyrie*, fr., c. Escaraguel, sur lest.  
CANNES, b. *Marcelle*, fr., c. Ballet, —  
SAINT-TROPEZ, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, —  
— b. *Capitaine-Noir*, fr., c. Courbon frère, —  
CANNES, b. *La Paix*, fr., c. Aune, —  
TORRE-SALINE, cut. *Azzaria-Excelsior*, ital., c. De Pirro, —

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

## Société Monégasque de Panification Modèle Franco-Viennoise (maison G. Barbier)

### AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Monégasque de Panification Modèle Franco-Viennoise, maison G. Barbier, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le **Vendredi 10 Octobre 1902, à 9 heures et demie du matin**, au siège social, 11, rue Florestine.

ORDRE DU JOUR:

- 1<sup>o</sup> Acquisition d'un fonds de commerce de confiserie-pâtisserie;
- 2<sup>o</sup> Création d'obligations pour faire face à cet achat.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

NOTA. — Les Actionnaires pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, doivent déposer au siège social et trois jours francs avant l'assemblée, leurs titres, ou le récépissé de dépôt de ces titres dans un des principaux établissements de crédit.

### REMERCIEMENTS

Monsieur ALBIN HARNISCH remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister à la messe anniversaire pour le repos de l'âme de son épouse regrettée

**Madame Louise HARNISCH**  
Née RAIMBERT

Madame veuve MARIE COUARRAZE et les familles CANIS, SENERON et VIVÉS remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur regretté

**Monsieur Louis COUARRAZE**  
Négociant à Monaco

## TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

### AVIS

Les créanciers de la faillite **Constantin BONI**, charcutier, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le *18 octobre prochain, jour de samedi, à 2 heures et demie du soir*, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco.

Monaco, le 17 septembre 1902.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Croco, C. G.

**AVIS**

Les créanciers de la faillite **Alphonse BRUYAT**, négociant, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le *20 octobre prochain, jour de lundi, à 10 heures du matin*, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco.

Monaco, le 17 septembre 1902.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Cioco, C. G.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

**VENTE VOLONTAIRE**

Le jeudi 25 septembre 1902, à neuf heures du matin, dans la salle de vente Curssi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : lits en fer et noyer complets, armoires à glace, commodes, tables, chaises, armoires à linge, canapés, tapis, rideaux, glaces, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

**A VENDRE**

A MONTE CARLO, BOULEVARD DU NORD  
(à proximité du Casino)

**MAISON MEUBLÉE** (susceptible d'être transformée en hôtel), comprenant :

*Au rez-de-chaussée* : terrasse, vestibule, bureau, salon, salle à manger, magasin, cuisine et 4 chambres.

*Au premier étage* : 11 chambres, cabinet de toilette et salle de bains.

*Au deuxième étage* : 11 chambres et cabinet de toilette.

*Au sous-sol* : Cuisine, pâtisserie, caves, lingerie, buanderie, chambres de domestique et petit ardin.

Eclairage électrique à tous les étages.

S'adresser à M. Cioco, syndic de faillites à Monaco.

Etude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, licencié en droit,  
notaire à Monaco, 39, rue Grimaldi  
successeur de M<sup>e</sup> BLANC

**VENTE PAR LICITATION**

AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco

du 21 Octobre 1902, à 11 heures du matin

**D'UNE GRANDE MAISON**

située à Monaco, section de la Condamine, à l'angle de la rue de la Turbie et de la rue Grimaldi, composée de rez-de-chaussée à usage de magasins, premier étage à usage d'hôtel et restaurant avec terrasse, cour, constructions légères et pavillon sur le derrière, cadastré n° 342 à 345, section B, ayant entrée sur les deux rues, confinant : de l'est, à la rue Grimaldi ; du midi et de l'ouest, à la demoiselle Joffredy et à la rue de la Turbie ; du nord, à monsieur Colombara.

Cette maison dépend de la succession bénéficiaire de madame Emilie-Augustine-Louise-Joseph SALOMÉ, veuve de monsieur Adolphe-Louis VANDERVINCK, demeurant à Mons en Barœul, où elle est décédée le 9 décembre 1901.

QUALITÉS — PROCÉDURE

La vente a lieu à la requête de :

1<sup>o</sup> Madame Emilie-Clarisse-Henriette VANDERVINCK, sans profession, épouse autorisée de monsieur Marie-Pierre-Victor-Léon-Gabriel DUBOIS DE LHERMONT, magistrat, avec lequel elle demeure à Pau (Basses-Pyrénées) ;

2<sup>o</sup> Monsieur Georges-Eugène-Alexandre DELAPORTE, pharmacien, demeurant à Tourcoing, agissant en qualité de tuteur légal de Raymond-Gabriel-Georges DELAPORTE et Georges-Raymond-Adolphe-Gabriel DELAPORTE,

Ses deux enfants mineurs issus de son mariage avec madame Gabrielle-Jeanne VANDERVINCK, décédée,

Lesquels ont fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire.

En présence ou lui dûment appelé :

De monsieur Adolphe-Paul-Louis-Emile VANDERVINCK, représentant de commerce, demeurant à Alfort.

Et encore en présence ou lui dûment appelé :

De monsieur Léon-Edouard VANDERVINCK, peintre, demeurant à Lille, rue Nationale, n° 218, subrogé-tuteur des mineurs DELAPORTE, nommé à cette fonction par délibération du Conseil de famille, en date du 2 juillet 1902.

En exécution :

1<sup>o</sup> d'un jugement rendu par le tribunal de première instance de Lille, le 22 février 1902, dont un extrait a été enregistré à Monaco, le 1<sup>er</sup> mai 1902, f° 99, R° C° 5 au droit de 12 francs, par monsieur de Guiraud ;

2<sup>o</sup> d'un jugement rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le 16 mai 1902, enregistré, la vente dudit immeuble avait été fixée au 30 juin 1902, à 11 heures du matin à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco. Mais sur la demande des parties, et par jugement du 30 juin 1902, le Tribunal a renvoyé la vente à une date indéterminée. Et par un jugement rendu par le même Tribunal le 23 août 1902, la vente a été fixée aux jour, lieu et heure sus indiqués.

MISE A PRIX :

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix de cent trente mille francs, fixée par lesdits jugements, ci..... **130,000 francs.**

Tous ceux du chef desquels, il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Le cahier des charges préalable à l'adjudication est déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, où toute personne peut en prendre connaissance

Fait et signé par M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 21 septembre 1902.

CARRIÈRE.

Enregistré à Monaco, le 22 septembre 1902, folio 39 recto, case 5. — Reçu 1 franc.

Signé : CASSEREAU.

**ASSURANCES**

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABEILLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>o</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Milla)

**BOIS ET CHARBONS**

MAISON HENRI MÉDECIN  
DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs  
Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

**LA « MUTUAL LIFE »**

C<sup>ie</sup> d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés.

Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline  
MONACO-CONDAMINE

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine  
et Villa Betta, boulevard des Moulins, Monte Carlo

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



**EUGÈNE VÉRAN**

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

**SABLE POUR CONSTRUCTIONS**

rendu par wagons

dans les gares du département

**NEGRIN L.**

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1902.